



## TERRE D'EAU N°6

Septembre 2014  
Des inventaires pour améliorer  
la connaissance

### SOMMAIRE

- Contexte
- Les inventaires de zones humides, étape par étape
- Une formation au coeur des zones humides

## C

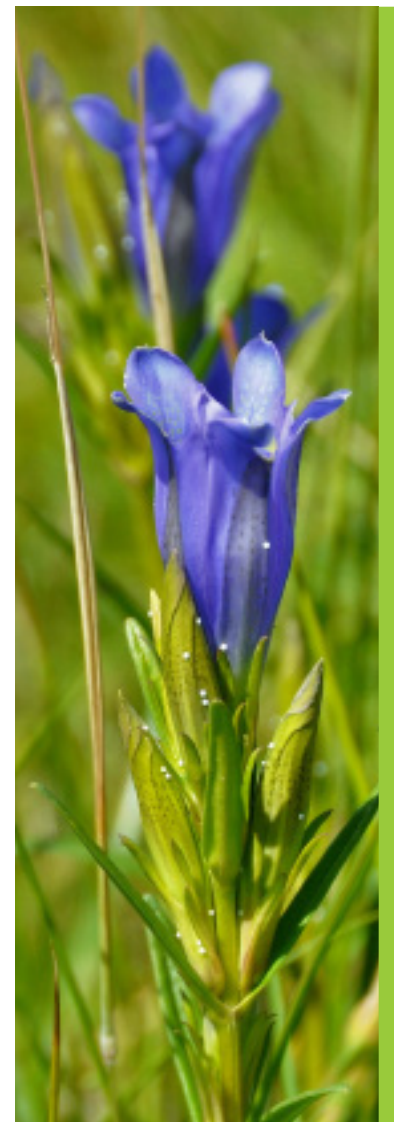
ontexte :

Le rôle fonctionnel des zones humides est, depuis longtemps, connu. Que ce soit à travers ses fonctions hydrauliques (régulation de crues et soutien d'étiage), biologiques (richesse en espèces rares et sensibles), épuratoires (« lagunage » naturel), ou socio-économiques (usage agricole, cadre de vie), ces milieux naturels apparaissent comme des éléments essentiels concourant à l'équilibre recherché par tout développement qui se veut durable.

**«Connaître ces milieux, leur histoire, leurs fonctions, leurs valeurs, et œuvrer à leur préservation est d'intérêt général»**

La prise de conscience de cette importance a conduit à des reconnaissances administratives et juridiques (Loi sur l'Eau, Loi sur les Territoires Ruraux ...) qui ne sont pas toujours relayés sur le terrain faute de connaissance et de projet pour ces milieux naturels.

La CATZH réalise annuellement des programmes d'inventaires de zones humides. En 2014, ils se concentrent sur le massif de l'Aubrac. Nous avons souhaité vous présenter dans ce numéro de Terre d'Eau, la méthodologie de travail pour inventorier les zones humides.



Gentiane pneumonanthe  
Gentiana pneumonanthe

# Les inventaires de zones humides étape par étape

**L'étape préliminaire :** la photo-interprétation

Le technicien en charge de la cartographie travaille sur une commune et repère les zones qui ressortent comme potentiellement humides. Ces zones sont appelées « Zone Prospection Terrain » (ZPT). Il s'agit, sur des photographies aériennes, de géolocaliser les zones humides potentielles en digitalisant les secteurs apparaissant plus sombres. Ils se trouvent souvent en bord de cours d'eau, de ruisseaux, en amont de retenues, ou en altitude sur des zones de replat. Le technicien procède par lecture visuelle des photographies aériennes à l'échelle du 1/2000. Cette méthode de photo-interprétation dépend beaucoup de la cartographe et de son expérience. En effet, au fil du temps sa perception s'affine, avec le retour de terrain et l'habitude de repérage. Ainsi la connaissance du technicien est primordiale pour rendre possible le repérage des ZPT. Le chargé de mission utilise sur différentes photo-aériennes pour multiplier les chances de repérer les zones, il se sert aussi des plans de type carte IGN pour visualiser plus facilement les cours d'eau. Cette étape constitue la pré-localisation des zones humides. La base cartographique qui en découle sera

éditée sur papier et transmise à un technicien de terrain. Pour cela, des mailles de 4 km sur 3 km sont faites sur la totalité de la commune, est sont imprimée en grand format (A1), avec une localisation sur fond Scan25.

**La seconde étape :** le terrain

Un technicien sera donc en charge de vérifier in situ les repérages effectués au bureau. Muni des éditions cartographiques, il parcourra l'ensemble des communes. Chaque polygone cartographié fera l'objet d'une visite. Cette visite a pour but de valider ou d'infirmer la présence de la zone humide. Naturaliste, le technicien procède à des inventaires floristiques afin de se rendre compte du caractère effectivement humide de la zone. En effet, certaines espèces sont indicatrices des milieux humides, et il en faut un minimum pour que la zone soit considérée comme humide. Parfois cette étape est très rapide, d'autres fois elle demande plus de réflexion lorsque, par exemple, la zone présente quelques espèces humides et d'autres de milieux plus secs. Les zones ne présentant pas de caractère humide sont barrées sur la carte avec une précision de nature : prairie artificielle ou naturelle, parcelle drainée, bosquets, landes, etc.



Repérage des Zones Prospection Terrain (ZPT)



Le technicien attribue un code à la zone humide avérée et il se charge de délimiter précisément l'étendue de la zone sur la cartographie papier. Pour cela, d'autres critères sont utilisés, et ils sont récapitulés dans une fiche, renseignée pour chaque zone catégorisée humide. Il peut se servir de la topographie, de la périodicité des inondations, de la végétation, ou de l'occupation du sol. Cette fiche est compatible avec les données IFEN (Institut Français de l'Environnement) et a été réalisée en partenariat avec l'Agence de l'Eau Adour Garonne, la DDT et l'ONEMA



Naturaliste sur le terrain

Concrètement, lorsque le technicien se retrouve sur la zone plusieurs visions se succèdent pour décrire la parcelle :

- **Une vision d'ensemble** : situation de la zone, arrivée et sortie d'eau, description paysagère de la zone et de sa périphérie (haies, bosquets, bois, murets, etc.).
  - **Une vision pratique** : usage fait de la zone, pratiques agricoles, aménagements effectifs, etc.
  - **Une vision naturaliste** : espèces de faune et de flore recensées, définition des habitats naturels et relevés sur chacun.
  - **Une vision synthétique** qui récapitule ces éléments et classe la zone selon son importance et son rôle (frein aux crues, zone tampon, intérêt patrimonial, état général du site, restauration possible, etc.).
- Lorsque la fiche terrain est remplie, le technicien peut passer à la zone suivante.

Exemple de fiche renseignée

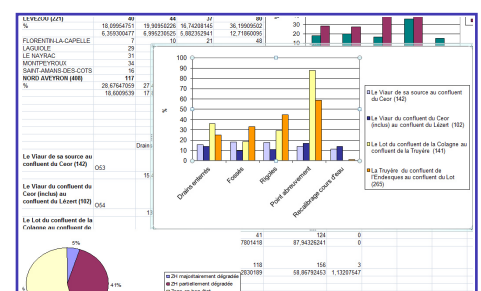
### La troisième étape : la saisie dans la base de données

De retour au bureau, toutes les fiches sont saisies sur une base de données. Les plans papiers annotés sont transmis à nouveau au cartographe, qui sera en charge de mettre à jour ses données, de rééditer des impressions et de transmettre tout cela au Chef de projet. Les ZPT avérées sont appelées Zones Humides Élémentaires (ZHE). Ces ZHE constituent donc un réseau de zones humides à prendre en compte, notamment pour la gestion de l'eau à l'échelle des bassins versants.

Exemple de saisie dans la base de données

### La quatrième étape : l'utilisation des données

Le chef de projet se servira des données pour réaliser des statistiques, communiquer au grand public ou aux gestionnaires, cerner les enjeux des différents territoires, proposer des mesures et des actions.



Exemple de traitement statistique

# Une formation au coeur des zones humides

La CATZH, a réalisée une sortie sur la tourbière de la Plaine des Rauzes. Le public était composé d'une dizaine de personnes, apprentis au CFPPA de La Cazotte à Saint Affrique, en module « Agriculture biologique, conseil et développement », et de leur professeur Catherine Polcwiartek. De tous âges, ils ont profité d'une magnifique journée ventée et pluvieuse pour découvrir le site des Rauzes, la gestion qui en est faite, les qualités et les fonctions des zones humides, et en particuliers des tourbières.

Cette sortie s'inscrivait dans un module « Homme et Biodiversité », module de 2 semaines où ils allaient rencontrer plusieurs gestionnaires d'espaces naturels. Nous leur avons expliqué les rôles et missions de la CATZH, le but des inventaires de zones humides, etc.

Beaucoup de questions ont émané des élèves, qui se sont particulièrement réjouis d'observer les Highland Cattle, malgré la pluie. Une grenouille rousse a été vue ainsi que des busards et des milans en chasse. Des déterminations de flore inféodée aux zones humides ont été faites.



Highland Cattle



Grenouille Rousse  
*Rana temporaria*

## ●●● COMMENT ADHÉRER À LA CATZH ?

- L'adhésion est gratuite et volontaire, formalisée par une convention
- Vous accédez ainsi au réseau de gestionnaires et à l'ensemble des services proposés par la Cellule d'Assistance Technique. Possibilité d'appui technique et financier pour la gestion des zones humides.

Pour adhérer, contactez l'ADASEA d'Oc  
David GALIBERT 05.65.73.76.80

Opération animée par l'Adasea. d'Oc

Avec le soutien technique et/ou financier de :



Adresses utiles : • CATZH/adasea.d'Oc - Carrefour de l'agriculture, Bd du 122 RI - 12 026 Rodez Cedex9  
• DDT de l'Aveyron - 9 rue de Bruxelles - Bourran BP 9370 Cedex 9 - 05.65.73.00.00